

L'IMPARTIAL

Le seul Journal Français dans l'Île du Prince Édouard.

Publié le Jeudi de chaque semaine

ABONNEMENT: un an\$1.00

Toutes communications, remises, etc. doivent être adressées à F. J. BYOTE.

Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL

TIGNISH. 25 AVRIL 1895.

"Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église, mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal; il faut qu'elle soit plus puissante pour le bien"

L'Abbé H. R. Casgrain.

Les infidèles en Terre Sainte se préparent à un soulèvement et menacent d'égorger les chrétiens.

On télégraphie au Vatican que l'ancien palais des papes exilés à Avignon, France, affecté actuellement à l'usage de casernes, va être, sous peu, transformé par un comité d'artistes en musée catholique de l'antiquité du midi de la France.

La conclusion de la paix entre le Japon et le Chine a été effectuée. La guerre est donc à sa fin.

Le Petit Journal, de Paris, déclare que les anarchistes ont ourdi le complot d'assassiner le président Faure qui est au Havre actuellement.

Le journal affirme que 22 anarchistes sont impliqués dans le complot et que l'un d'eux, un déserteur de l'armée française, a une certaine ressemblance avec Caserio, l'assassin du président Carnot et qu'il se rend en ce moment à Londres dans le but de mettre le projet à exécution. Les autorités ne savent pas qu'elle route le bandit a pris. Tous les ports sont surveillés.

Les perquisitions au domicile de plusieurs anarchistes ont été fructueuses. Rue St-Simon on a trouvé une machine infernale et plusieurs cartouches de dynamite et sur l'éplanade des Invalides une bombe cylindrique chargée de dynamite. L'anarchiste que la police recherche est connu sous le sobriquet de "Petit Bordeaux".

La "Tribune", le principal organe du gouvernement Greenway, laisse peu d'espoir aux catholiques sur la réponse qui sera donnée le 9 mai par la législature.

M. McLeilan député de Glenarry à la chambre des communes, a donné avis d'un bill qui pourvoit à ce qu'aucun étranger ne soit admis à travailler sur les constructions du gouvernement, qu'aucun ouvrage public ne soit confié à des étrangers et que toute infraction à cette loi annule un contrat. La loi n'aura pas d'effet rétroactif.

Aussi, un bill qui oblige les compagnies de chemin de fer à vendre des billets d'aller et de retour de seconde classe à une réduction de prix proportionnelle à celle qui est faite sur les billets de première classe.

Dès la première séance de la chambre, les avis de demandes de documents concernant la question des écoles de Manitoba ont commencé. MM. de Larivière et Chailton demanderont copie de tous les documents relatifs à l'appel des catholiques. On se demande si ces motions provoqueront des débats, ce qui n'est guère probable, car les députés ont déjà exprimé leur opinion sur la question de la Manitoba avant d'arriver. La Minerve.

C'est l'hon. J. O. Arsenault le sénateur acadien de l'Île qui a été choisi pour proposer l'adresse au Gouverneur Général à l'ouverture du sénat à Ottawa.

M. Greenway annonce que le 9 mai son gouvernement sera prêt à donner sa réponse au gouvernement fédéral sur la question des écoles de Manitoba.

Le "Toronto World" dit qu'une des conditions posées par la délégation de Terre-Neuve pour effectuer l'entrée de la confédération canadienne comprend l'insertion d'une clause dans la constitution garantissant des écoles séparées aux catholiques de l'Île.

La cinquième session du septième parlement du Canada s'est ouverte jeudi de la semaine dernière à Ottawa. Le premier ministre, Sir Mackenzie Bowell, occupant un siège au sénat, l'hon. Geo. E. Foster est leader aux communes.

Son Eminence le cardinal Paréchi, vicaire de Sa Sainteté pour la ville de Rome, tient chaque jeudi des conférences très intéressantes à l'église San-Stefano. Le cardinal a entrepris de traiter des sacrements. Son érudition et son éloquence reconnue de l'Italie entière, attire autour de sa chaire l'élite de Rome. Même la reine Marguerite s'y rend incognito. On sait que le cardinal Paréchi est un de ceux qui sont désignés comme probable successeur à Leon XIII.

LES ELECTIONS PARTIELLES DU 17 AVRIL.

Antigonish— M. Melsaac, libéral, a été élu avec une majorité de 112 sur son concurrent, M. Chisholm, conservateur.

Quebec— MM. Dobell et McGreevy briguaient tous deux les suffrages comme indépendants. M. Dobell l'emporte par 6 voix de majorité.

Verchères— Ce comté est resté fidèle à ses anciennes traditions. M. Geoffrion, libéral, a été élu avec une majorité de 157 sur son adversaire, M. Bisailion, conservateur.

Haldimand— Le Dr. Montague est sorti victorieux de la lutte avec une majorité de 673.

Le résultat des élections dans ces quatre comtés en 1891 était comme suit :

Antigonish— 227, conservateur Québec— 53

Verchères— 168, libéral.

Haldimand— 78, conservateur. Ainsi, dans Antigonish, la majorité conservatrice a été changée en une majorité libérale de 112. Soit, une différence de 115. Quebec-Ouest a une majorité de 47 de moins qu'en 1891. La majorité libérale a diminué de 11 dans Verchères. Dans Haldimand, la majorité conservatrice a augmenté de 595.

La "Minerve", parlant du résultat du 17 dit :

Dans les deux comtés catholiques de Verchères et Antigonish, la lutte a été faite par deux candidats catholiques qui, tous deux, ont déclaré qu'ils appuieraient le gouvernement dans le règlement de la question des écoles de Manitoba.

Mais la victoire éclatante remportée par le Dr. Montague contre Dalton McCarthy, aidé du procureur-général Sifton, est de beaucoup la plus significative dans les circonstances actuelles. C'est l'approbation par l'électorat d'Ontario de la politique constitutionnelle du cabinet Bowell. On peut dire en somme que telle est également la portée du vote dans les trois autres comtés.

Le Monde dit : Le gouvernement d'Ottawa a reçu une rude leçon hier et il la méritait. Ses candidats ont été battus à Verchères, à Antigonish et à Québec-Ouest.

Les trois comtés catholiques lui ont tourné le dos et, pour se consoler de ce désastre, M. Bowell et ses collègues n'ont que le gros succès du comté orangiste et protestant de Haldimand.

La morale du scrutin d'hier c'est qu'en dépit de certaines expressions de hautes et respectables opinions, les catholiques du Canada n'ont pas confiance dans la tactique du gouvernement sur la question des écoles et que les orangistes de là-bas ont voté pour M. Mont-

gué parcequ'ils avaient des promesses formelles et des garanties de non-intervention.

A Verchères particulièrement, les citoyens ont montré un franc esprit d'indépendance, une fermeté d'opinion que tout le pays reconnaît avec fierté et qui démontrent que nos braves cultivateurs ont appris à penser et à juger par eux-mêmes. Bravo!

PROROGATION DE LA CHAMBRE LOCALE.

La législature provinciale a été prorogée vendredi le 19 avril, après une session de quatre semaines. Dix-huit bills ont été soumis à la chambre et sont devenus loi. L'un des bills qui mérite le plus de considération est celui qui a rapport aux "squatters," c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais contracté aucune obligation envers le gouvernement et qui tiennent leurs propriétés par droit de possession. Par la nouvelle loi ces gens sont placés dans la même catégorie que ceux qui ont fait des engagements, et auront à payer leur terrain quoiqu'ils en aient la possession depuis vingt-cinq ans et plus. Un grand nombre de personnes se trouveront dans une position embarrassante par la mise en opération de cette loi.

Le premier ministre n'a pas eu le doux privilège de faire passer cette loi sans rencontrer de l'opposition parmi les siens. MM. Rogers, [Alberton], Bell et McKinnon, trois des députés les plus influents du parti libéral, se sont prononcés carrément contre cette mesure. Il est évident que l'harmonie qui a existé jusqu'à présent dans la grande phalange libérale commence à s'affaiblir et qu'un revirement, lent, mais sur ce, en voie d'opération.

RAPPORT ANNUEL DES ÉCOLES FRANÇAISES DE L'ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD.

D. J. McLeod Sec. Supr. et chef de l'Instruction Publique. Monsieur.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel sur la condition des écoles acadiennes de cette province.

Il m'est agréable de constater que les progrès de l'année dernière ont été très satisfaisants.

Quatre nouveaux districts ont été établis pendant l'année savoir:—Haldimand, lot 15; Centre Line Road, lot 31; Pig Brook, lot 1; et St. Hubert, lot 15. Dans le district de St. Hubert, l'école est en opération depuis le mois de juillet dernier et lors de ma visite, le 22 août, il y avait d'inscrits trente-trois élèves dont vingt-sept étaient présents.

L'école de "Rustico Cross Roads", no 175, qui était située à la croisée des chemins, est maintenant sur le chemin de Rustico, environ dix chaînes de son ancien emplacement. Ce changement a été opéré en vue d'obtenir une localité plus tranquille et d'avoir une cour plus convenable à l'usage des élèves. Telle que actuellement située, l'école possède une cour spacieuse entourée d'une jolie clôture, et lorsque l'on y aura planté des arbres aux points convenables, les élèves jouiront d'une place très agréable pour leurs récréations et l'école offrira un très joli coup-d'œil. L'école du Cap Egmont no 70, a été pourvue de pupitres et de sièges selon les goûts les plus modernes.

Les progrès des élèves pendant l'année ont été notables dans presque toutes les branches enseignées. La monotonie dans le ton de la voix dans la lecture anglaise et la prononciation défectueuse du français ont presque complètement disparu dans presque toutes les écoles. Quoiqu'il reste encore beaucoup à faire sous ce rapport, le travail qui a été accompli démontre qu'il a été

donné plus d'attention à ces matières que pendant les années précédentes. Les instituteurs ont droit aux félicitations pour ces améliorations aussi bien que pour le zèle qu'ils ont manifesté à faire disparaître plusieurs autres défauts tendant à retarder les progrès, de sorte que les progrès ne se bornent pas seulement aux élèves, mais aussi aux instituteurs eux-mêmes.

La convention des instituteurs acadiens qui a eu lieu à Egmont Bay, en juillet, a été l'un des événements notables de l'année. Je pourrais dire que cette convention a été le commencement d'une ère nouvelle pour cette province dans ce qui a rapport à l'éducation acadienne. Comme ces réunions doivent, à l'avenir, avoir lieu annuellement, j'ai raison de croire que nous devons en attendre les plus heureux résultats dont nous ressentons déjà les effets. Des congrès de cette nature sont indispensables, vu que les instituteurs n'ont pas seulement à enseigner l'anglais, mais aussi le français. Les instituteurs acadiens se trouvent dans une situation toute particulière, sous ce rapport. Très souvent, les élèves qu'ils ont sous leur surveillance ne comprennent pas du tout l'anglais et la manière la plus avantageuse à adopter pour obtenir le meilleur progrès est un problème qui cause beaucoup de trouble. Le plus ardent désir de l'instituteur acadien étant d'arriver à des moyens d'améliorer ces difficultés, il a été jugé à propos d'avoir ces conventions où l'on pourrait ensemble, discuter et adopter les meilleurs moyens pour l'avancement de la langue française.

Quoique l'année dernière ait été remarquable pour les progrès dans nos écoles, il reste encore beaucoup à faire pour leur avancement futur. A cet effet j'offrirai quelques remarques.

Dans un rapport précédent, j'ai eu occasion de remarquer que dans quatre ou cinq écoles, que j'énumerais, il se trouvait trop d'élèves pour un seul maître.

De ce nombre, une seule encore, celle de St-André, a été graduée. Les contribuables du district St-Nicolas ainsi que ceux de Mont-Carmel n'ont encore pu parvenir à une entente pour graduer leurs écoles, les uns désirant diviser chaque école en deux ou trois nouvelles. Je ne saurais soutenir cette dernière opinion, parce que je crois que deux bonnes écoles graduées seraient préférables à quatre écoles primaires, quoique quelques uns des élèves se trouvaient un mille et demi de l'école.

Jusqu'à présent aucun effort n'a été fait, dans les districts acadiens pour la plantation des arbres, comme souvenir. C'est un sujet sur lequel j'attire l'attention des commissaires et des instituteurs.

Dans plusieurs écoles j'ai remarqué plusieurs défauts dans l'arrangement des sièges. Ayant déjà attiré l'attention des commissaires sur ce sujet, j'espère que des démarches seront prises pour porter remède à ces irrégularités.

Je regrette d'avoir à remarquer qu'on ne trouve pas de dictionnaire, soit anglais soit français, dans plusieurs écoles. Plusieurs instituteurs même n'en ont point. Il est très difficile, surtout pour les jeunes instituteurs d'enseigner sans l'aide du dictionnaire, même le troisième livre anglais, sans parler des livres français et anglais, d'un grade plus élevé.

Les remarques suivantes extraites du rapport de l'inspecteur Campbell pour l'année dernière peuvent s'appliquer aux écoles acadiennes, et j'espère que les suggestions qu'elles contiennent seront mises en pratique à l'avenir.

"On se hâte trop à faire passer l'élève d'un livre à l'autre. Cet empressement est l'une des principales causes qui conduit à la lecture défectueuse. Je serais de l'avis que les cinquième et sixième livres ne fussent pas mis en usage dans les écoles primaires, à moins que l'inspecteur lui-même ne le jugeât à propos. Par ce moyen je crois que le changement trop rapide d'un grade à l'au-

tre serait évité." J'ai l'honneur, Monsieur, d'être votre ob. Serviteur Jos. Oct Arsenault Inspe. des écoles acadiennes. Charlottetown, 15 jan. 1895.

MENTION HONORABLE

- Joseph Blanchard (Egmont Bay Road) Jean B. Gaudet (Union Road) William Overbeck (St Roch) Jerome A. Gallant (Grand Père) Zacharie Pitre (St Marie) Moise Gallant (Doiron's Creek) Jos. Oct Arsenault

UN TUNNEL POUR CHARS ELECTRIQUES.

M. le Rédacteur. Vos remarques de la semaine dernière touchant l'amélioration que vous proposez de faire à votre journal m'invitent à renouveler mon abonnement, ce que je fais avec plaisir. Ce sera la deuxième fois que vous agrandissez votre feuille. Décidément, l'IMPARTIAL est en voie de progrès. Mes cordiales félicitations.

Je profite de l'occasion pour exprimer une idée qui me vient toujours à l'esprit quand on parle du tunnel de l'Île. Il n'y a pas encore bien longtemps que le Monde, de Montréal, publiait un article à ce sujet, lequel fut reproduit dans plusieurs journaux. Voici l'opinion que j'ai à vous exprimer; elle ne vaut que ce qu'elle vaut.

Le coût très élevé d'un tunnel assez grand pour une double voie ferrée pour des locomotives à vapeur est un obstacle qui empêchera peut-être encore bien longtemps la réalisation du projet. Mais pourquoi est-ce qu'on agiterait pas la question d'un tunnel pour chars électriques?

Les chemins de fer électriques pour des distances bien plus considérables que ne serait le passage du détroit sont aujourd'hui dans le domaine des choses pratiques. Des moteurs électriques de la force de 100 chevaux vaporeux et au delà ne sont plus des nouveautés, et des lignes de tramways électriques d'une dizaine de milles de long, en tenant compte des détours et des sinuosités de la route, il y en a dans presque toutes les villes des Etats-Unis.

Quant à la vitesse, je crois que l'on trouverait facilement une compagnie de chemin de fer électrique qui, si on l'exigeait, s'engagerait à faire le service de trains de passagers entre l'Île et la terre ferme à la vitesse de l'express. Enfiler un tunnel de 9 milles au moyen d'une locomotive électrique pourrait être l'affaire d'un quart d'heure! Pas de nécessité pour une double voie. Le même train pourrait bien aller et retourner une douzaine de fois dans la journée, s'il le fallait. Pas de fumée, pas de nécessité d'un ventilateur spécial, le passage du train renouvelerait naturellement l'air du tunnel. Le tunnel ainsi que les chars des passagers seraient éclairés à la lumière électrique. Le générateur de la force électrique serait à l'une des entrées du tunnel. Pas de difficulté pour la transmission du courant, comme cela arrive en plein air. Tout serait à l'abri. Les conduits seraient suspendus au plafond ou aux côtés, ou bien reposeraient sur le pavé du tunnel. On pourrait faire servir les rails à la transmission d'un des courants.

Et combien coûterait un tunnel d'un diamètre assez grand pour un service électrique pratique entre l'Île et la grande terre? D'après les estimations déjà données pour un tunnel propre à un chemin de fer ordinaire, je ne pense pas qu'il coûterait au delà de quatre millions de dollars—montant qui ne devrait pas être un obstacle à l'exécution d'une semblable entreprise. Mais c'est aux spécialistes d'apprécier la valeur d'un pareil ouvrage, et, même de leur part, il faut se contenter de devis approximatifs. Voyez, M. le Rédacteur, je ne m'oublie en commençant que vous dire un tout petit mot sur

cette question qui me regarde si peu, et en voilà peut-être assez pour un article de deux colonnes—a supposer que vous voudriez bien l'insérer dans votre journal.

Bien à vous S. J. Doucet Ptre. Shippagan, N. B., 3 avril 1895.

To The Public.

We take pleasure in announcing to our friends and the public in general, that we have removed the Tignish Drug Store in the large and commodious store of M. Chas. Dalton where we are prepared to supply the wants of the people in a satisfactory manner. We have renovated, painted and varnished our store, making it one of the Best of P. E. Island. We have imported a large stock of Fresh and Pure Drugs, giving us an opportunity to fill physician's prescriptions in a manner satisfactory to all. Our stock of patent medicine is complete and our prices are the lowest owing to the fact that we buy and sell for cash only.

We have stopped the very unsatisfactory method of giving goods on credit, and in the future we will not allow any goods to go out of our establishment on tick. We will be benefited by it, the public will be benefited by it and satisfaction will reign.

We take much pleasure here in introducing our celebrated chapped hand mixture "Araucaria". We are here to do business and invite the public to visit us all are welcome.

In addition to the Drug business, we shall continue to keep a first class stock of groceries. In this we can't be liked, we have the best and cheapest. Our Dry Goods Department is replenished and inviting buyers will save many a penny by giving us their trade. We greet you.

We have Telephone connections in our store and orders sent over the wire will have our careful attention. Yours for mutual profits. Dalton & Gallant. Tignish, April 25th. 1895.

THE WILD FLOWERS OF CANADA

This Dominion will soon be covered with wild flowers as with a carpet. It is interesting to hear that splendid prizes are to be given to those who know the Wild Flowers of Canada by name, form and color. European and American judges of floral nature say Canadians should be so carried away with the beauty of their own native bloom as to ensure an acquaintance with the Wild Flowers of Canada by every man, woman, boy and girl in the Dominion.

In this connection the Montreal Star is coming in for much praise for a splendid work it is publishing, entitled "The Wild Flowers of Canada" in portfolio form, sixteen flowers in each portfolio, three hundred plates in all, natural colors and natural size, the whole forming an invaluable treasure for the library. For a limited time these valuable portfolios may be obtained from the Montreal Star or local newsdealers at fifteen cents each. Amazingly cheap.

MCKINNON'S ENGLISH OINTMENT CURES

Fever sores, Tetter, Itch, Salt rheum, Scald heads, Itching piles, Pimples on the face, Ringworm, Blotches, Erysipelas, Inflammation and all eruptions of the skin from any cause whatever. It is virtually the Poor Man's Friend and Medical Companion.

Testimonials from reliable persons.

Western House

Mrs. S. Arsenault, Prop. SUMMERSIDE, P. E. Island.

Centrally located, permanent and transient boarders will find good accommodations at moderate charges.